

27.6.2012

A7-0215/20

Amendement 20
Søren Bo Søndergaard
au nom du groupe GUE/NGL

Rapport
Giovanni La Via
Mandat pour le trilogue sur le projet de budget 2013
2012/2016(BUD)

A7-0215/2012

Proposition de résolution
Paragraphe 4 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

4 bis. estime que l'Union européenne, en particulier dans le contexte des politiques d'austérité mises en place dans les États membres, doit faire preuve de responsabilité et prendre des mesures concrètes immédiates pour doter le Parlement d'un siège unique;

Or. en